

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20007957200026**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat intercommunal à vocation multiple SIVOM
SAUDRUNE ARIEGE GARONNE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MURET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Eau Potable (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	34
B1.7 - Etat des engagements reçus	35
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	37
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 357 209,29	2 870 934,84
+ + +			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 486 274,45	
= = =			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 357 209,29	6 357 209,29	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 320 946,04	14 523 895,51
+ + +			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	246 554,00	5 990 871,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 4 947 266,47	(si solde positif) 0,00	
= = =			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	20 514 766,51	20 514 766,51	

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 871 975,80	26 871 975,80
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 634 699,00	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	330 000,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 964 699,00	0,00	308 000,00	0,00	308 000,00
66	Charges financières	347 060,93	0,00	300 386,11	0,00	300 386,11
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 411 759,93	0,00	708 386,11	0,00	708 386,11
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		4 339 007,44	0,00	4 339 007,44
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 326 146,74		1 309 815,74	0,00	1 309 815,74
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 326 146,74		5 648 823,18	0,00	5 648 823,18
TOTAL		3 737 906,67	0,00	6 357 209,29	0,00	6 357 209,29

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 357 209,29
--	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 349 093,33	0,00	2 440 348,00	0,00	2 440 348,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 379,50	0,00	22 447,81	0,00	22 447,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 376 472,83	0,00	2 462 795,81	0,00	2 462 795,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	130 000,00		180 000,00	0,00	180 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 606 472,83	0,00	2 742 795,81	0,00	2 742 795,81
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	131 433,84		128 139,03	0,00	128 139,03
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		131 433,84		128 139,03	0,00	128 139,03
TOTAL		3 737 906,67	0,00	2 870 934,84	0,00	2 870 934,84

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	3 486 274,45
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 357 209,29
--	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 520 684,15	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	35 000,00	33 554,00	15 000,00	0,00	48 554,00
21	Immobilisations corporelles	702 222,00	213 000,00	612 417,00	0,00	825 417,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 678 890,74	0,00	12 103 533,00	0,00	12 103 533,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 416 112,74	246 554,00	12 730 950,00	0,00	12 977 504,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 007 356,57	0,00	2 138 707,01	0,00	2 138 707,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	275 000,00	0,00	23 150,00	0,00	23 150,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 282 356,57	0,00	2 161 857,01	0,00	2 161 857,01
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 698 469,31	246 554,00	14 892 807,01	0,00	15 139 361,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	131 433,84		128 139,03	0,00	128 139,03
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		300 000,00	0,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	131 433,84		428 139,03	0,00	428 139,03
	TOTAL	8 829 903,15	246 554,00	15 320 946,04	0,00	15 567 500,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	4 947 266,47
--	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 514 766,51
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 863 000,00	2 990 871,00	1 583 601,00	0,00	4 574 472,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	3 000 000,00	5 221 257,13	0,00	8 221 257,13
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 363 000,00	5 990 871,00	6 804 858,13	0,00	12 795 729,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 756,41	0,00	116 047,53	0,00	116 047,53
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 654 166,67	0,00	1 654 166,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	140 756,41	0,00	1 770 214,20	0,00	1 770 214,20
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 503 756,41	5 990 871,00	8 575 072,33	0,00	14 565 943,33
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		4 339 007,44	0,00	4 339 007,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 326 146,74		1 309 815,74	0,00	1 309 815,74
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		300 000,00	0,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 326 146,74		5 948 823,18	0,00	5 948 823,18
	TOTAL	8 829 903,15	5 990 871,00	14 523 895,51	0,00	20 514 766,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 514 766,51
---	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	
	5 520 684,15

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DE\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	128 000,00		128 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00		180 000,00
66	Charges financières	300 386,11	0,00	300 386,11
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	1 309 815,74	1 309 815,74
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 339 007,44	4 339 007,44
Dépenses d'exploitation – Total		708 386,11	5 648 823,18	6 357 209,29

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 357 209,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	128 139,03	128 139,03
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 138 707,01	0,00	2 138 707,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	48 554,00	0,00	48 554,00
21	Immobilisations corporelles (6)	825 417,00	0,00	825 417,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 103 533,00	300 000,00	12 403 533,00
26	Participations et créances rattachées	23 150,00	0,00	23 150,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 139 361,01	428 139,03	15 567 500,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	4 947 266,47
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 514 766,51
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 440 348,00		2 440 348,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	22 447,81		22 447,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	128 139,03	228 139,03
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	180 000,00	0,00	180 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 742 795,81	128 139,03	2 870 934,84

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	3 486 274,45
---	---------------------

-

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 357 209,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	116 047,53	0,00	116 047,53
13	Subventions d'investissement	4 574 472,00	0,00	4 574 472,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 221 257,13	0,00	8 221 257,13
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 295 060,36	1 295 060,36
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		14 755,38	14 755,38
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 339 007,44	4 339 007,44
Recettes d'investissement – Total		12 911 776,66	5 948 823,18	18 860 599,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 654 166,67
------------------------------------	---------------------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 514 766,51
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III

A1

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 634 699,00	128 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 551 699,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	100 000,00	0,00
6226	Honoraires	50 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	28 000,00	28 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	330 000,00	180 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	180 000,00	180 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 964 699,00	308 000,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	347 060,93	300 386,11	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	303 291,52	340 501,83	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	43 769,41	-40 115,72	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100 000,00	100 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^a (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 411 759,93	708 386,11	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	4 339 007,44	0,00
042	Opérat^b ordre transfert entre sections (11) (12)	1 326 146,74	1 309 815,74	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 311 391,36	1 295 060,36	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	14 755,38	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	14 755,38	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 326 146,74	5 648 823,18	0,00
043	Opérat^b ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 326 146,74	5 648 823,18	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 737 906,67	6 357 209,29	0,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				6 357 209,29

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	84 082,03
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	124 197,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-40 115,72

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voie du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 349 093,33	2 440 348,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 323 757,00	2 355 348,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	1 025 336,33	85 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 379,50	22 447,81	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	27 379,50	22 447,81	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 376 472,83	2 462 795,81	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	100 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	130 000,00	180 000,00	0,00
7817	Rep. dépréciat". actifs circulants	130 000,00	180 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 606 472,83	2 742 795,81	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	131 433,84	128 139,03	0,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	131 433,84	128 139,03	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		131 433,84	128 139,03	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 737 906,67	2 870 934,84	0,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				3 486 274,45
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				6 357 209,29

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote i.

(3) Horm. restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III**B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	35 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	15 000,00	15 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	702 222,00	612 417,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	562 445,00	590 517,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	114 777,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	21 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 678 890,74	12 103 533,00	0,00
2313	Constructions	4 276 389,74	10 488 833,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	1 902 501,00	1 614 700,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 416 112,74	12 730 950,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 007 356,57	2 138 707,01	0,00
1641	Emprunts en euros	844 112,07	847 461,96	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	0,00
1678	Autres dettes condit* particulières	112 087,50	1 240 088,05	0,00
1681	Autres emprunts	46 157,00	46 157,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	275 000,00	23 150,00	0,00
266	Autres formes de participation	275 000,00	23 150,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 282 356,57	2 161 857,01	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	8 698 469,31	14 892 807,01	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	131 433,84	128 139,03	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	131 433,84	128 139,03	0,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	61 155,14	61 155,14	0,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	4 420,71	4 420,71	0,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	59 792,28	58 750,40	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 065,71	3 812,78	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	300 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	300 000,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	131 433,84	428 139,03	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 829 903,15	15 320 946,04	0,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (10)	246 554,00
--	-----------------------------------	------------

+

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	4 947 266,47
--	---	--------------

=

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 514 766,51
--	---	---------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 863 000,00	1 583 601,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 363 000,00	832 159,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	18 800,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 500 000,00	732 642,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	5 221 257,13	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	4 094 879,61	0,00
1687	Autres dettes	0,00	1 126 377,52	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 363 000,00	6 804 858,13	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 756,41	1 770 214,20	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	140 756,41	116 047,53	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	4 166,67	0,00
1068	Autres réserves	0,00	1 650 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	140 756,41	1 770 214,20	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	7 503 756,41	8 575 072,33	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	4 339 007,44	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 326 146,74	1 309 815,74	0,00
28031	Frais d'études	10 200,00	10 200,00	0,00
28131	Bâtiments	308 989,10	308 989,10	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 040,60	570,03	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	819 274,30	819 274,72	0,00
28154	Matériel industriel	36 611,99	29 360,21	0,00
28155	Outilage industriel	42 246,03	36 748,52	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	75 518,67	72 407,11	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 399,01	1 399,01	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	11 810,00	11 810,00	0,00
28184	Mobilier	845,00	845,00	0,00
28188	Autres	3 456,66	3 456,66	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	14 755,38	14 755,38	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 326 146,74	5 648 823,18	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	300 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	300 000,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 326 146,74	5 948 823,18	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 829 903,15	14 523 895,51	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	5 990 871,00
---------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 514 766,51
--	---------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15... 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1	

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie [Total]		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)	
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 120 507,27								
1641 Emprunts en euros (total)					19 120 507,27								
00000750788	Société CREDIT AGRICOLE	27/07/2018	03/08/2018	05/08/2018	700 000,00	V	EURIBOR	0,500	0,500	A	X Echéance constante	A-1	
425702000	Société CREDIT AGRICOLE	31/12/2007	05/03/2017	32 488,51	F			4,600	1,362	T	X Echéance constante	A-1	
4799712	Société CAISSE D'EPARGNE	29/11/2016	31/12/2016	05/01/2018	82 000,00	F		0,400	0,405	A	X Echéance constante	A-1	
4799732	Société CAISSE D'EPARGNE	29/11/2016	31/12/2016	05/01/2018	30 000,00	F		0,560	0,565	A	X Echéance constante	A-1	
5301449	Etablissement CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT ^T	27/05/2019	11/06/2019	01/07/2019	5 000 000,00	F		1,500	1,658	T	X Echéance constante	A-1	
5306967	Société CAISSE D'EPARGNE	27/06/2018	03/07/2018	01/04/2019	700 000,00	F		1,510	1,512	A	X Echéance constante	A-1	
5467193	Société CAISSE D'EPARGNE	06/08/2019	08/07/2019	05/07/2022	5 000 000,00	F		1,800	1,800	S	C	A-1	
7052680	BANQUE POPULAIRE	29/12/2010	31/12/2010	29/12/2017	128 948,18	F		3,240	3,246	A	X Echéance constante	A-1	
7053875	BANQUE POPULAIRE	31/12/2009	31/12/2016	31/12/2017	102 536,52	F		3,700	3,703	A	X Echéance constante	A-1	
7079576	BANQUE POPULAIRE	19/12/2013	31/12/2016	28/12/2017	209 893,42	F		3,550	3,276	A	X Echéance constante	A-1	
7265185	Société CAISSE DÉPARGE	28/12/2008	31/12/2016	28/12/2017	56 885,00	F		4,650	4,666	A	X Echéance constante	A-1	
7643670	Société CAISSE D'EPARGNE	22/10/2009	01/11/2009	05/06/2017	26 666,69	F		3,850	2,392	A	X Echéance constante	A-1	
90803	Société CREDIT AGRICOLE	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	354 829,18	F		2,500	2,502	A	X Echéance constante	A-1	
90804	Société CREDIT AGRICOLE	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	170 318,00	F		2,450	2,502	A	X Echéance constante	A-1	
CO7979/386143	Société CREDIT AGRICOLE	26/12/2013	31/12/2013	480 000,00	R			1,690	0,891	T	C	A-1	
MIN274793/029583/001	Caisse Française de Financement Local	21/03/2006	01/03/2012	736 558,20	F			0,000	0,011	A	X Echéance constante	A-1	
MIN524192/EUR0525206/001/1	Caisse Française de Financement Local	02/07/2007	01/01/2008	239 481,56	F			4,980	2,682	T	X Echéance constante	A-1	

SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE - Budget Eau Potable - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
MISS24590EUR001	Caisse Française de Financement Local SA LA BANQUE POSTALE	01/08/2012	01/08/2012	01/08/2019	906 129,12	F	4,840	3,204	A	X Echéance constante	A-1	
MON52313EUR	Caisse Française de Financement Local	07/12/2018	14/12/2018	01/02/2020	650 000,00	V	EURIBOR	0,340	A	C	A-1	
MON52412514613	01/06/2014	01/01/2015	01/03/2017	985 522,62	F	5,070	4,093	T	X Echéance constante	A-1		
MON524256EUR/0529274/001/1	01/01/2007	01/06/2010	01/06/2017	1 063 770,66	F	4,860	2,623	A	P	B-1		
MON525659/526707/523309EUR	07/12/2018	14/12/2018	01/01/2020	650 000,00	F	1,420	1,421	A	C	A-1		
T1B6Q7010PR	Société CREDIT AGRICOLE	25/12/2009	31/12/2016	25/12/2017	110 266,90	F	4,650	7,714	A	X Echéance constante	A-1	
T1DMXX010PR	Société CREDIT AGRICOLE	18/11/2009	31/12/2016	10/01/2017	250 476,53	F	5,250	5,966	S	X Echéance constante	A-1	
T1HF011PR	Société CREDIT AGRICOLE	25/12/2012	31/12/2016	25/12/2017	217 879,67	F	4,800	6,418	A	X Echéance constante	A-1	
T1NWP5012PR	Société CREDIT AGRICOLE	31/12/2013	31/12/2016	31/12/2017	140 566,31	F	4,500	5,821	A	X Echéance constante	A-1	
T1NWP6011PR	Société CREDIT AGRICOLE	31/12/2013	31/12/2016	31/12/2017	95 299,20	F	4,500	5,754	A	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					2 057 643,79							
1681 Autres emprunts (total)	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	04/08/2016	01/09/2016	01/11/2017	369 263,15	F	0,000	2,393	A	X Echéance constante	A-1	
2015-1481					365 605,68							

SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE - Budget Eau Potable - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel(s)				
250200104070031	Agence AGENT COMPTABLE ADDOUR GARONNE	31/12/2010	31/12/2011	16 342,53	F		0,000	0,000		A	F		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				1 672 038,11									
MCN507452EAU	EPIC SIVOM SAGE PRINCIPAL	01/01/2017	01/03/2017	1 672 038,11	F		3,240	3,321		T	X Échéance constante		A-1
Total général				21 178 151,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal / montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimensuelle ; S : trimestrielle ; T : semestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES								IV		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE								A1.2		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte 7 OIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
				Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 090 903,20				847 461,96	305 450,05	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 090 903,20				847 461,96	305 450,05	0,00
00000750786		0,00	A-1	564 219,92	11,58	V	EURIBOR	0,508	45 722,72	2 880,26
422072000		0,00	A-1	12 089,05	2,42	F		1,362	4 670,38	476,30
4739712		0,00	A-1	16 531,22	0,00	F		0,405	16 531,22	66,10
4739732		0,00	A-1	13 000,87	2,00	F		0,565	4 309,45	72,80
5301449		0,00	A-1	5 000 000,00	40,50	F		1,658	31 250,00	71 309,57
5306967		0,00	A-1	570 169,76	11,25	F		1,512	43 696,17	8 699,56
5467193		0,00	A-1	1 000 000,00	30,00	F		1,000	16 666,67	53 850,00
7026640		0,00	A-1	61 895,30	3,92	F		3,246	14 741,78	2 005,41
7053875		0,00	A-1	41 160,12	2,92	F		3,703	13 488,18	1 553,26
7079576		0,00	A-1	132 948,17	6,92	F		5,276	17 063,86	4 719,66
7265185		0,00	A-1	10 589,71	0,92	F		4,666	10 589,71	492,51
7643670		0,00	A-1	10 000,04	2,42	F		2,392	3 333,33	385,00
90803		0,00	A-1	231 642,65	7,92	F		2,502	26 515,51	5 791,07
90804		0,00	A-1	111 188,46	7,92	F		2,502	12 727,45	2 779,71
C07979/386143		0,00	A-1	280 000,00	6,92	R		0,891	40 000,00	4 478,50
MIN274793/0293583/001		0,00	A-1	133 151,68	0,17	F		0,011	133 151,68	0,00
MIN524192EUR0/025206/0011		0,00	A-1	203 415,87	15,75	F		2,662	8 349,66	9 995,82
MISS24589/EUR001		0,00	A-1	606 983,72	4,58	F		3,204	110 200,43	29 378,01
MON523313EUR		0,00	A-1	565 333,34	12,08	V	EURIBOR	0,342	43 333,33	1 915,33
MON5242125/14613		0,00	A-1	772 807,23	11,67	F		4,093	49 428,82	38 236,22
MON524256EUR0/025274/0011		0,00	B-1	674 300,19	11,42	F		2,623	89 987,97	33 226,14
MON52569/526707/522308EUR		0,00	A-1	565 333,34	12,00	F		1,421	43 333,33	7 999,33
T1B5Q7010PR		0,00	A-1	36 159,63	1,92	F		7,714	17 180,39	1 634,92
T1DAMXX010PR		0,00	A-1	218 172,58	16,50	F		5,966	7 880,12	11 356,54
T1HF011PR		0,00	A-1	121 650,41	4,92	F		6,418	22 103,79	5 839,22

SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE - Budget Eau Potable - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	
T1NWP5012PR		0,00	A-1	85 007,64	5,92	F		5.821	12 655,81	3 825,34
T1NWP5011PR		0,00	A-1	57 632,30	5,92	F		5,754	8 580,20	2 593,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M&TP et FPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		1 281 198,21				159 867,53	35 051,78	0,00 2 692,01
1681 Autres emprunts (total)		0,00		154 820,66				46 157,00	0,00	0,00
2015:1481		0,00	A-1	136 478,15	2,83	F		2,393	46 157,00	0,00
25/02/01/04/07/03/1		0,00	A-1	16 342,53	3,92	F		0,000	0,00	0,00
1682 Biens à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 126 377,53				113 710,53	35 051,78	0,00 2 692,01
MON507452EAU		0,00	A-1	1 126 377,53	11,17	F		3,321	113 710,53	35 051,78
Total général		0,00		13 372 101,41				1 007 329,49	340 501,83	0,00 84 082,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catalogue d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB10/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 01/01/N.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 01/01/N.

IV - ANNEXES

EMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HOIRS A1)

Emprunts ventiliés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de versement du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)													
MONS2425EUR0525274/001/1	Caisse Française de Financement Local	1 063 770,66	674 300,19	1	17,00				0,00	2 623	33 226,14	0,00	5,04
TOTAL (B)		1 063 770,66	674 300,19						0,00		33 226,14	0,00	5,04
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 cap (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,04
TOTAL GENERAL		1 063 770,66	674 300,19								33 226,14	0,00	0,00

(b) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de banque centrale), en fonction du risque le plus élevé à courir sur l'heure.

¹⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
²⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal restant dû, couvert et la part non couverte.

1) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

en euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

3) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'Irdex ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

Indiquez le montant l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toutes les clauses du contrat.

is also a large open space, and ground floor, in front of the main hall. By permission one or two horses can stand in the stable yard.

Court de sonne - indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déminut de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

Montant, index ou formule.

→ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

					IV
					A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indice zone euro	{(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	{(3) Ecart d'indices zone euro	{(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	{(5) Ecart d'indices hors zone euro	{(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	29 94,93	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	12 697 801,22		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	1 5,04	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	674 300,19		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00	0,00

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
	A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Total		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapoption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : trimestrielle, S : bimestrielle, T : semestrielle, B : mensuelle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5	
A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)			
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Taux reçu (7) Index (6)
Taux fixe (total)			
Taux variable simple (total)			
Taux complexe (total) (2)			
Total			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements & aménagements Bâtiments	15	13/05/2019
L	Appareil électromécanique	15	13/05/2019
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	13/05/2019
L	Autres véhicules	6	13/05/2019
L	Bâtiments durables	60	13/05/2019
L	Bâtiments légers	15	13/05/2019
L	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires	8	13/05/2019
L	Canalisation d'adduction d'eau	40	13/05/2019
L	Concessions et droits similaires	2	13/05/2019
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1	13/05/2019
L	Frais d'étude non suivies de réalisations	5	13/05/2019
L	Frais d'insertion non suivi de réalisations	5	13/05/2019
L	Installation de ventilation	10	13/05/2019
L	Installation traitement eau potable (sauf génie civil, régulatio	15	13/05/2019
L	Installations de chauffage (y compris chaudière)	10	13/05/2019
L	Installations électriques et téléphoniques	15	13/05/2019
L	Matériel de bureau électrique, électronique	5	13/05/2019
L	Matériel de laboratoire, médical et de mesure	5	13/05/2019
L	Matériel informatique	5	13/05/2019
L	Mobilier	12	13/05/2019
L	Organes de régulation (électronique, capteur...) sur instal	6	13/05/2019
L	Outilage	5	13/05/2019
L	Ouvrages génie civil pour captage transport traitement eau potab	40	13/05/2019
L	Pompes sur installations	10	13/05/2019
L	Véhicules légers voitures	8	13/05/2019

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations						A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		402 490,55	402 490,55	130 000,00	272 490,55
Clients douteux	0,00	31/12/2020	402 490,55	402 490,55	130 000,00	272 490,55
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		402 490,55	402 490,55	130 000,00	272 490,55

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	2 261 846,04	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	2 133 707,01	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	847 461,96	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat" afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 240 088,05	0,00
1681	Autres emprunts	46 157,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	128 139,03	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	128 139,03	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 261 846,04	246 554,00	4 947 266,47	7 455 666,51

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	5 764 870,71	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	116 047,53	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	116 047,53	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	5 648 823,18	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 200,00	0,00
28131	Bâtiments	308 989,10	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	570,03	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	819 274,72	0,00
28154	Matériel industriel	29 360,21	0,00
28155	Outilage industriel	36 748,52	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	72 407,11	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 399,01	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	11 810,00	0,00
28184	Mobilier	845,00	0,00
28188	Autres	3 456,66	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat" des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	14 755,38	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 339 007,44	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 764 870,71	5 990 871,00	0,00	1 654 166,67	13 409 908,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 7 455 666,51
Ressources propres disponibles	IV 13 409 908,38
Solde	V = IV – II (6) 5 954 241,87

(1) Les comptes 15, 169, 28, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				1 750 929,83	1 126 377,53	148 762,31
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				1 750 929,83	1 126 377,53	148 762,31
2016	Emprunt souscrit au Budget Principal pour le Budget Eau Potable	SIVOM SAGE PRINCIPAL	17	T	1 750 929,83	1 126 377,53	148 762,31
TOTAL					1 750 929,83	1 126 377,53	148 762,31

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS						
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS						B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					1 158 194,67	647 428,83	138 495,34
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	7	A	20 606,48	6 570,57	3 516,17
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	8	A	11 357,91	4 259,21	1 573,47
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	7	A	4 302,39	1 371,84	734,14
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	7	T	13 060,97	4 860,09	2 068,96
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	9	A	31 307,85	15 883,88	4 562,96
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	15	T	21 266,65	14 406,45	2 176,38
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	19	T	11 593,28	8 920,15	792,56
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	10	A	573 988,86	321 828,13	67 428,06
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	21	T	7 883,90	6 494,29	574,76
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	23	S	6 356,76	5 536,98	479,24
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	10	A	408 029,19	222 924,63	49 777,42
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	16	T	43 054,29	33 398,85	3 806,16
2016	Subvention en annuité Département	CONSEIL DEPARTEMENTAL Haute Garonne	6	A	5 386,14	973,76	1 005,06
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					1 158 194,67	647 428,83	138 495,34

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1 Usine production eau Roques	1 845 000,00	0,00	1 845 000,00	64 645,06	0,00	0,00
2 Etudes	550 000,00	0,00	550 000,00	188 856,08	0,00	0,00
3 Réseaux Eau Potable	8 450 000,00	0,00	8 450 000,00	7 318 987,94	194 000,00	0,00
4 Usine production eau Saubens	19 250 000,00	0,00	19 250 000,00	5 590 257,75	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2).	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2020 - Régie intéressée	SPL LES EAUX DU SAGE	Société SPL LES EAUX DU SAGE	Personne Morale de Droit Privé	2 355 348,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
18/12/2018 - Souscription actions société publique locale	SPL LES EAUX DU SAGE	Société SPL LES EAUX DU SAGE	Société Française	498 500,00
18/01/2021 - Souscription actions	AGENCE FRANCE LOCALE	SA AGENCE FRANCE LOCALE	Société Française	46 350,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,

A le 01/01/2000

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 21/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.